

NOTE N° 6

FINANCES

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

Introduction

Le budget primitif s'équilibre globalement :

- En section de **fonctionnement** à hauteur de **7 746 095,76 €** ;
- En section d'**investissement** à hauteur de **13 387 679,06 €**.

Toutes sections confondues, le budget primitif (BP) 2020 s'élève donc à **21 133 774,82 €**.

Table des matières

A-	Présentation générale	2
B-	Section de fonctionnement	3
	1/ Les recettes de fonctionnement.....	3
	2/ Les dépenses de fonctionnement	8
	3/ L'autofinancement	Erreur ! Signet non défini.
C-	Section d'investissement.....	12
	1/ Les recettes d'investissement.....	12
	2/ Les dépenses d'investissement	13
D-	Conclusion	14

A- Présentation générale

Conformément à ce qui avait été annoncé lors de la présentation du rapport d'orientation budgétaire (ROB) le 11 mars dernier, le budget primitif 2021 s'appuie sur les **4 piliers suivants** :

1 – Une relative stabilité des dotations d'Etat par rapport à l'exercice 2020.

2 – Une stabilité des taux de la fiscalité locale :

Conformément à ce qui a été annoncé lors du débat sur les orientations budgétaires le 11 mars dernier et voté précédemment, les taux de la fiscalité des ménages sont maintenus au même niveau que les années précédentes.

Toutefois, la réforme de la taxe d'habitation induit quelques changements.

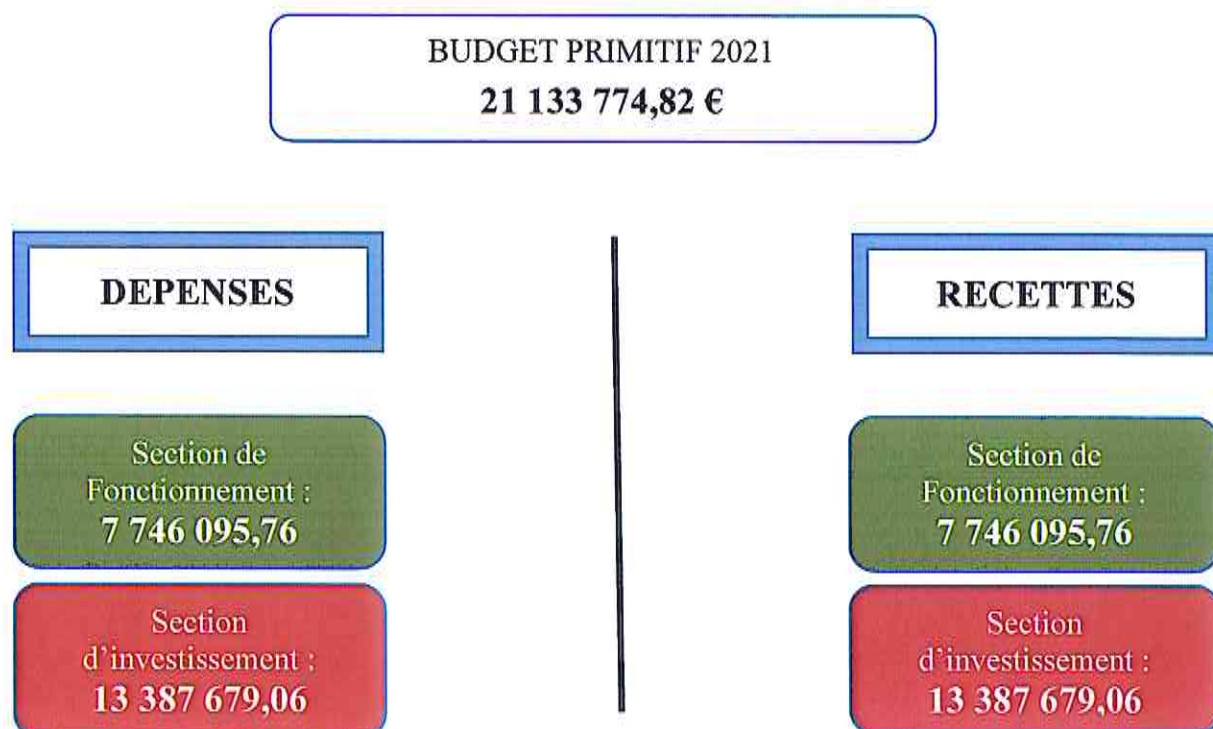
En effet, à compter de 2021 les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales. Cette perte de ressources est compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. Elles continuent à percevoir la TH sur les résidences secondaires sur la base du taux existant qui est figé.

3- La poursuite des programmes de travaux d'investissement :

Concernant les programmes d'investissement : aux 7 949 886 € de « restes à réaliser », ont été ajoutées 4 789 410,06 € de propositions nouvelles.

4- Aucun emprunt n'est prévu pour le financement des investissements.

La dette communale demeure à zéro.



B- Section de fonctionnement

1/ Les recettes de fonctionnement

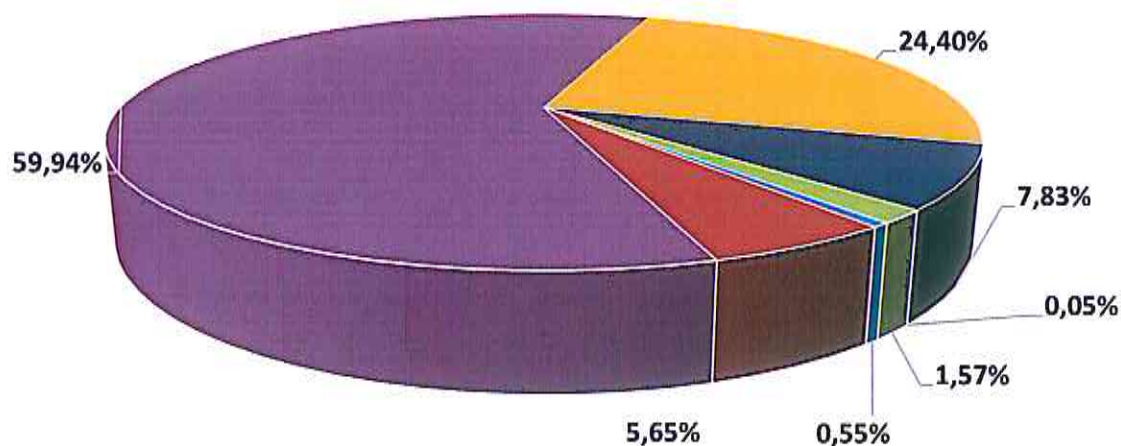
Elles s'élèvent, comme indiqué précédemment, à 9 181 265,45 € dont 6 319 359 € de recettes propres à l'exercice et 2 861 906,45 € de résultat de fonctionnement reporté.

Chap.	Libellé	BP 2020	CA 2020	BP 2021	variation BP 2021/CA2020	variation BP 2021/BP 2020
13	atténuations de charges	49 500,00 €	108 401,19 €	34 000,00 €	-68,64%	-31,31%
70	produits de services, domaine, ventes	359 020,00 €	347 216,82 €	349 420,00 €	0,63%	-2,67%
73	impôts et taxes	3 600 045,00 €	3 757 117,58 €	3 703 996,00 €	-1,41%	2,89%
74	dotations, subventions, participations	1 821 280,00 €	1 834 249,38 €	1 508 100,00 €	-17,78%	-17,20%
75	autres produits de gestion courante	496 739,00 €	518 836,29 €	484 000,00 €	-6,71%	-2,56%
Total des recettes de gestion courante		6 326 584,00 €	6 565 821,26 €	6 079 516,00 €	-7,41%	-3,91%
76	produits financiers	3 000,00 €	3 012,39 €	3 000,00 €	" "	0,00%
77	produits exceptionnels	1 000,00 €	4 009,00 €	97 000,00 €	2319,56%	9600,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 330 584,00 €	6 572 842,65 €	6 179 516,00 €	-5,98%	-2,39%
42	opérations d'ordre entre sections	- €	- €	383,00 €		
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		- €	- €	383,00 €		
TOTAL		6 330 584,00 €	6 572 842,65 €	6 179 899,00 €	-5,98%	-2,38%

Résultat 2020 reporté	1 566 196,76 €
-----------------------	----------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	7 746 095,76 €
---	----------------

structure des recettes de fonctionnement



- 13 atténuations de charges
- 70 produits de services, domaine, ventes
- 73 impôts et taxes
- 74 dotations, subventions, participations
- 75 autres produits de gestion courante
- 76 produits financiers
- 77 produits exceptionnels

✓ Chapitre 13 : Atténuations de charges

Il s'agit de recouvrements divers qui viennent réduire le montant des dépenses payées antérieurement.

En l'occurrence, les atténuations budgétisées concernent le remboursement des heures de ménages réalisées au Centre de Secours, ainsi que la quote-part de fonctionnement pour l'occupation de nos Services Techniques par l'antenne métropolitaine.

✓ Chapitre 70 : produits de services, domaines, ventes

Ce chapitre comprend les redevances de services acquittées par les usagers, calculées à partir des tarifs délibérés par le Conseil municipal :

- Coupes de bois :	500 €
- Vente de concessions funéraires :	10 000 €
- Redevance d'occupation du domaine public : (terrasses de commerce)	25 000 €
- Redevance distribution de carburant :	220 €
- Redevance sanisette :	200 €
- Redevance à caractère culturel : (Inscription médiathèque)	3 500 €
- Redevance scolaire et périscolaire : (y compris transport)	300 000 €

✓ Chapitre 73 Impôts et taxes :

Le chapitre 73 est le premier poste de recettes et représente près de 60 % des produits de fonctionnement.

❖ *Fiscalité directe*

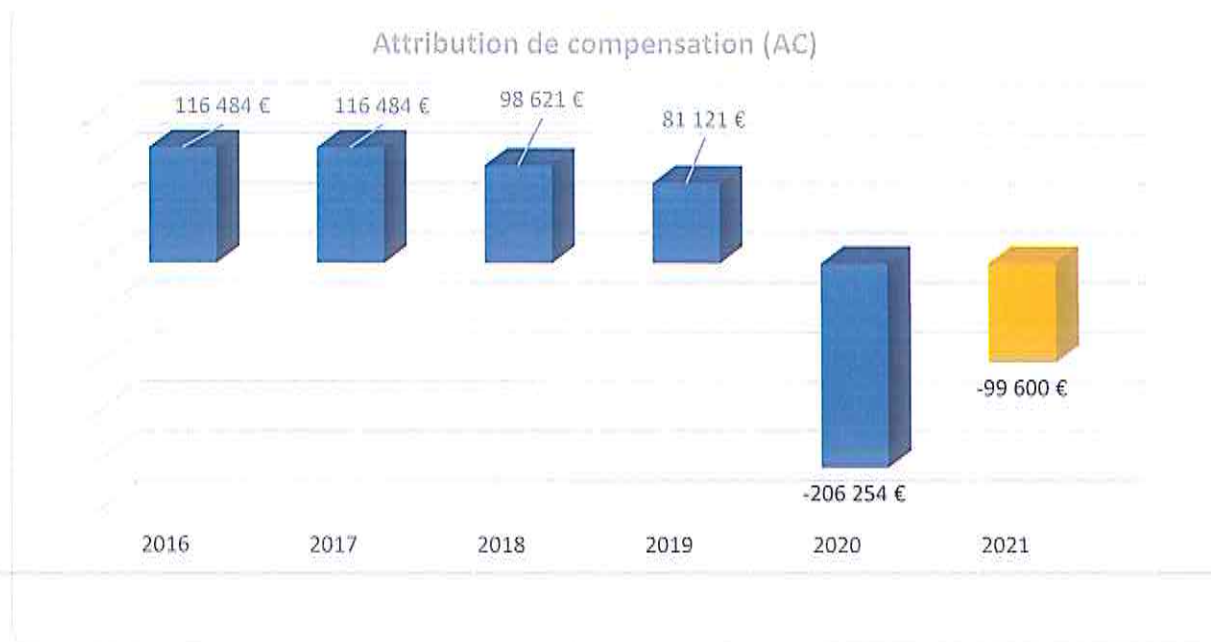
Conformément à ce qui a été annoncé lors du débat d'orientation budgétaire, la collectivité a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition :

	Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Taux	Montants
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :	n/c	Taux gelé (17,55%)	51 370 €
Taxe sur le foncier bâti :	7 206 000	30,75% *	3 M€**
Taxe sur le foncier non bâti :	8 300	86,5 %	7 180 €

(*) intègre l'ex-part départementale de la taxe (cf. délibération précédente).

(**) après application du coefficient correcteur

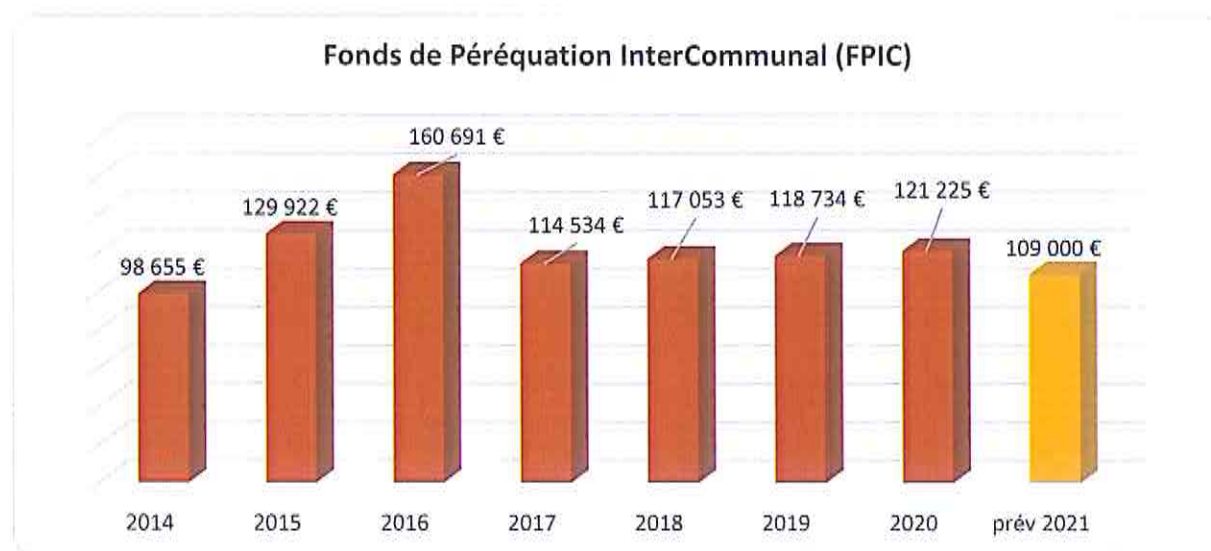
❖ *Fiscalité indirecte*



L'attribution de compensation (AC) – qui résulte des transferts de compétences et des transferts financiers afférents – est versée par la Métropole à la commune. Elle était positive depuis l'intégration de la Dotation de Solidarité Communale (DSC) en 2016.

En 2020, l'AC est devenue négative suite au transfert de la compétence « éclairage public », c'est-à-dire que la commune a versée 206 254 € à la Métropole pour l'année 2020.

En 2021, l'AC s'établit à – 99 600 €.



Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

❖ *Autres taxes*

- Droits de place et de stationnement (marché) : 12 425 €
- Taxe sur l'électricité (TFCE): 140 000 €
- Taxe de séjour : 19 000 €
- Taxe additionnelle sur les droits de mutation : 300 000 €
- Autres (remboursement de taxe foncière) : 7 000 €

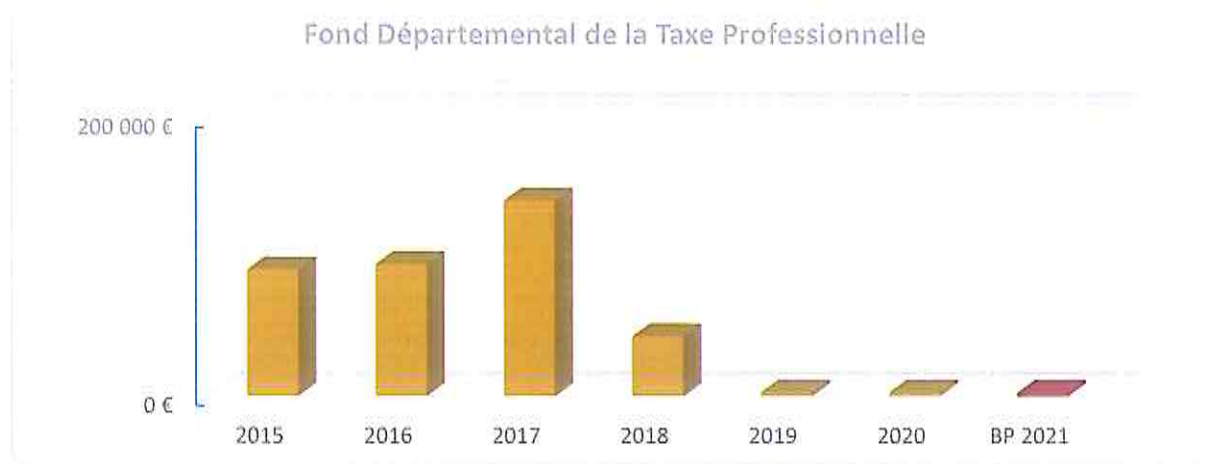
✓ Chapitre 74 : Dotations, subventions, participations :

Avec plus de 24% de part relative, le chapitre 74 est le second poste de recettes de fonctionnement. Il est alimenté essentiellement par l'Etat, le Département et la Caisse d'Allocation Familiale des Bouches-du-Rhône.

❖ *Les dotations de l'Etat*



❖ Les subventions et participations du Département



Depuis la suppression de la **Taxe Professionnelle** en 2010, le fond départemental (FDPTP) est alimenté par une dotation prélevée sur les recettes de l'Etat.

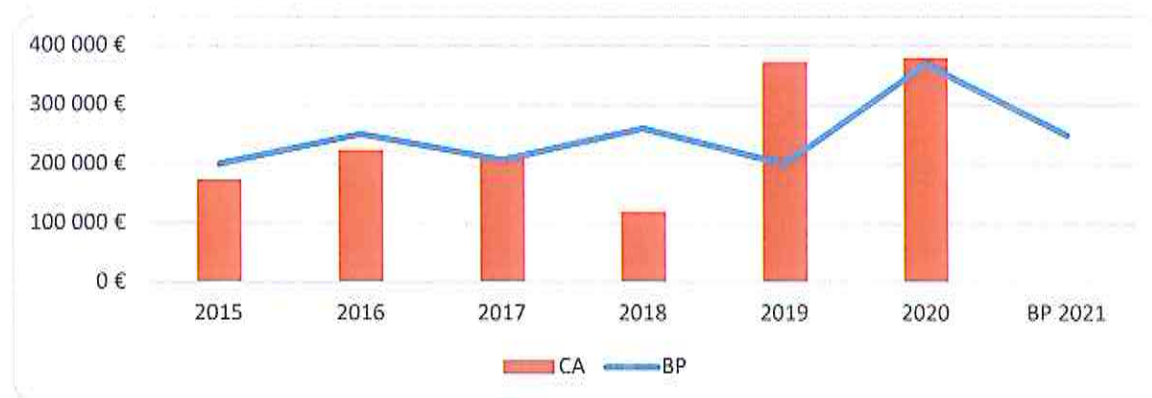
En 2018, le préfet des Bouches-du-Rhône a imposé au Département la suppression de la « dotation de garantie » et du « plafond d'éligibilité de 11 500 habitants », entraînant une forte baisse de la dotation pour Carnoux (- 100 000 €).

La loi de finances pour 2019 a de nouveau modifié le mode de calcul, réduisant de 84% le montant alloué au Département, et donc aux communes. Depuis 2019, la dotation de Carnoux au titre du FDPTP ne représente plus que 1,5% de ce qu'elle était en 2017.

L'autre participation du Département concerne l'aide au fonctionnement :

- De la crèche : 16 500 € ;
- Des installations sportives mises à disposition du collège : 1 700 €.

❖ Les participations de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF)



La CAF participe à travers deux dispositifs :

- Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), qui cofinance des actions entreprises dans le domaine de la petite enfance (crèche), des activités périscolaires, du Centre de Loisirs (mercredis et vacances) et du Club des Jeunes.

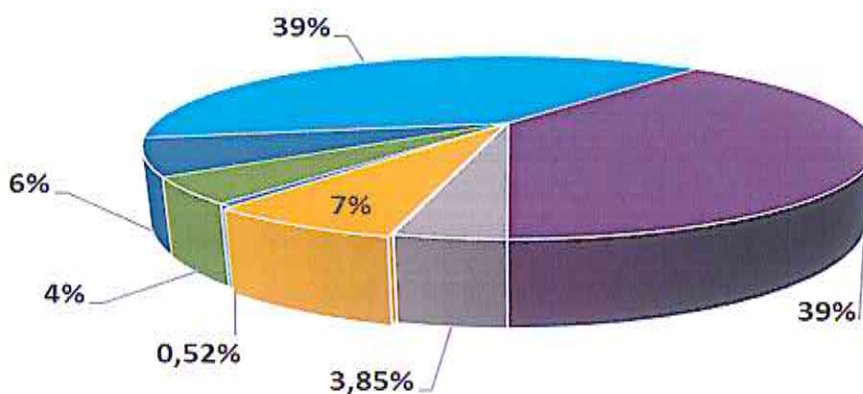
- Des conventions d'Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) qui cofinancent ces mêmes prestations pour les enfants accueillis par la collectivité. Ce financement se fait via la PSO (Prestation de Service Ordinaire) ou la PSU (Prestation de Service Unique pour la crèche) calculées sur le nombre d'heures réelles de présence des enfants.
- ⇒ Les années 2019 et 2020 ont été impactés par des rattrapages de versements correspondant aux années précédentes – surtout 2018, comme constaté sur le graphique – car il y a souvent un décalage entre l'ouverture des droits et le versement des aides par la CAF. Fin 2020, un gros travail d'analyse a permis de rattacher à l'exercice les recettes encore en attente de versement. Ainsi pour 2021 seules les recettes de l'année sont prises en compte. Il ne s'agit donc pas d'une baisse des aides de la CAF.

2/ Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 6 154 222 € euros, dont 400 000 € de « dépenses imprévues » pour abonder, en cours d'année et si besoin, les comptes qui auraient été insuffisamment dotés.

Chap.	Libellé	BP 2020	CA 2020	BP 2021	BP 2021/CA 2020	BP 2021/BP 2020
11	charges à caractère général	2 442 665,00 €	2 122 932,73 €	2 389 341,00 €	12,55%	-2,18%
12	charges de personnel	2 400 000,00 €	2 180 901,17 €	2 400 000,00 €	10,05%	0,00%
14	atténuations de produits	278 135,00 €	274 709,53 €	237 000,00 €	-13,73%	-14,79%
65	autres charges de gestion courante	481 096,00 €	434 899,55 €	420 320,00 €	-3,35%	-12,63%
Total des dépenses de gestion courante		5 601 896,00 €	5 013 442,98 €	5 446 661,00 €	8,64%	-2,77%
67	charges exceptionnelles	4 800,00 €	1 764,25 €	32 050,00 €	1716,64%	567,71%
68	dotations et provisions	526 384,00 €	526 384,00 €	275 511,72 €	"-"	-47,66%
22	dépenses imprévues	409 094,00 €	- €	400 000,00 €	"-"	-2,22%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 542 174,00 €	5 541 591,23 €	6 154 222,72 €	11,06%	-5,93%
23	virement à la section d'investissement	2 315 977,57 €	- €	1 591 873,04 €	"-"	-31,27%
42	opérations d'ordre entre sections	334 338,88 €	288 332,13 €		-100,00%	-100,00%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 650 316,45 €	288 332,13 €	1 591 873,04 €	452,10%	-39,94%
TOTAL		9 192 490,45 €	5 829 923,36 €	7 746 095,76 €	32,87%	-15,73%

structure des dépenses de fonctionnement

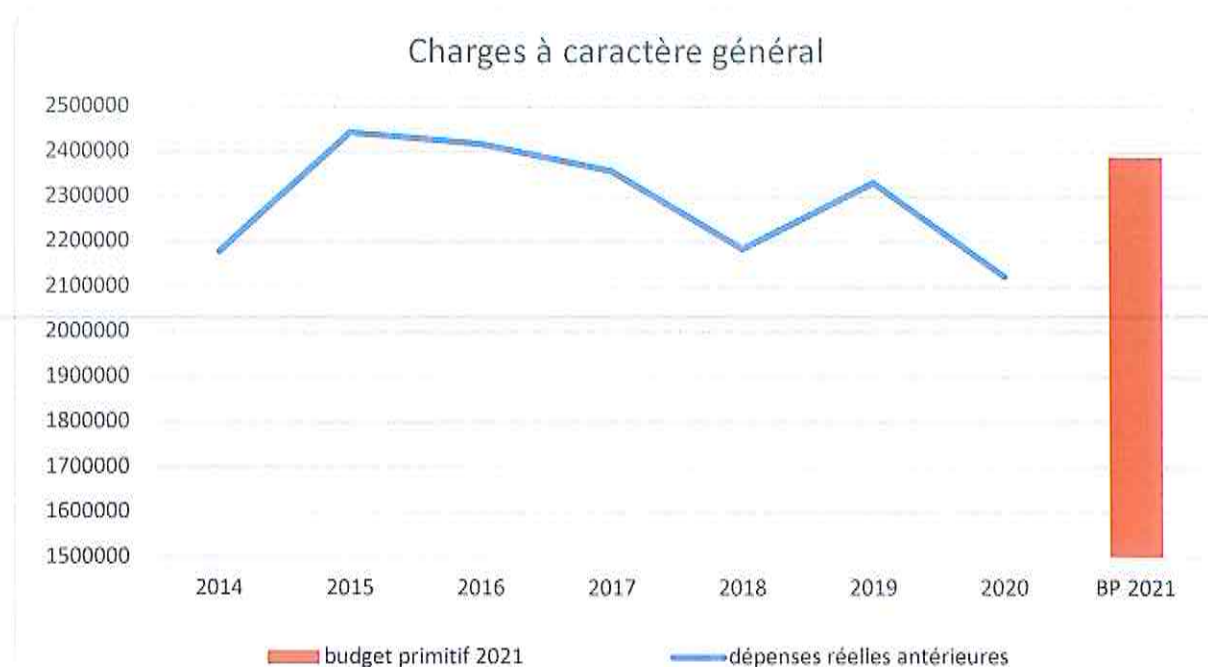


- 11 charges à caractère général
- 12 charges de personnel
- 14 atténuations de produits
- 65 autres charges de gestion courante
- 67 charges exceptionnelles
- 68 dotations et provisions
- 22 dépenses imprévues

Les charges de personnels et les charges à caractère général pèsent le même poids et représentent à elles deux 78% de l'ensemble des charges réelles de fonctionnement.

✓ Chapitre 11 : Charges à caractère général

Les charges à caractère général se répartissent en Achats, Entretien et réparation, Services extérieurs, etc.



Les plus gros postes de dépenses générales concernent :

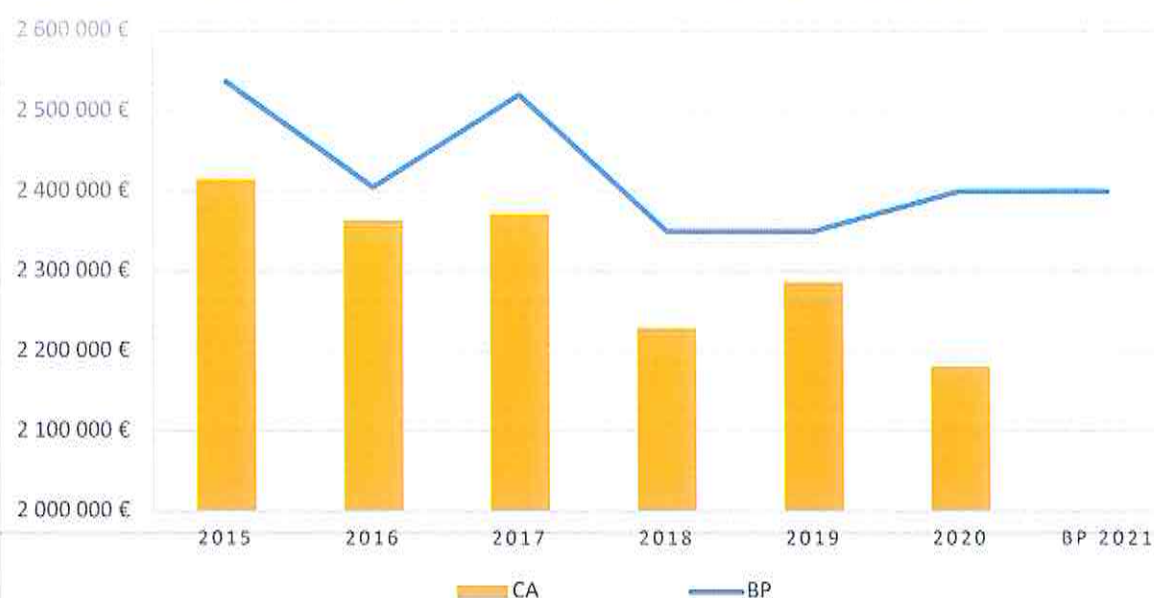
- Achat de prestations de services :
(essentiellement la fourniture des repas de cantine) 350 000 €
- Energies (électricité, gaz, éclairage public) : 331 000 €
- Entretien des terrains :
(contrat d'entretien des espaces verts confié à un prestataire + ONF) : 146 600 €
- Entretien & réparations des bâtiments publics : 101 500 €
- Remboursements à d'autres organismes :
(participations aux DSP de l'Artéa, la crèche et du centre culturel) : 457 500 €

✓ Chapitre 12 : Charges de personnel

En 2020, les charges de personnel ont baissé du fait des périodes de confinement et du non-emploi de certains agents contractuels (cf. rapport de présentation du Compte Administratif 2020).

En 2021, nous restons sur les mêmes tendances prévisionnelles que les années précédentes afin de disposer d'une marge de gestion pour faire face aux aléas.

ÉVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL



✓ Chapitre 14 : Atténuation de produits :

Comme les années précédentes, la commune va être prélevée au titre du Fonds de Péréquation des recettes Intercommunales (FPIC) à hauteur de 12 000 €. (109 000 € sont reversés en recettes au titre du même FPIC, cf. page 5 « fiscalité indirecte »).

C'est aussi sur ce chapitre qu'est imputée la pénalité relative à la loi SRU, qui devrait s'élever à 60 000 €.

- Rappelons que Carnoux compte 425 logements sociaux soit 15% de son parc immobilier, et que 60 nouveaux logements sociaux seront livrés au mois de juin 2021 par UNICIL sur le site de l'ancien collège saint-Augustin.

Enfin, l'Attribution de Compensation (AC) qui est devenue négative en 2020 est inscrite au chapitre 14 (compte 739211) pour 165 000 €.

- ⇒ Par rapport au graphique de la page 5 qui annonce une AC à – 99 600 €, le mode de calcul est le suivant :

$$\begin{array}{l}
 \text{AC de base : + 63 621 € (encaissée en Recettes)} \\
 - \text{ Prélèvement 2021 au titre de l'éclairage public : - 163 221 € (arrondi à 165 000 €)} \\
 \hline
 = \text{ AC provisoire 2021 : - 99 600 €}
 \end{array}$$

✓ Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante :

Les autres charges sont constituées des indemnités versées aux élus et des participations et subventions versées aux personnes de droit public ou privé.

Concernant les subventions, sont prévues pour 2021 :

▪ Participation au CCAS :	55 000 €
▪ Participation Caisse des Ecoles :	0 €*
▪ Subventions aux associations carnussiennes : (la liste des associations bénéficiaires est annexée au Budget Primitif)	160 000 €

(*) La caisse des écoles est mise en sommeil en vue de sa dissolution future. Les dépenses sont transférées au budget principal.

✓ Chapitre 67 : Charges exceptionnelles :

Pour mémoire : compte 6713 « secours et dots », et compte 673 « titres annulés sur exercice antérieur ».

⇒ Sur ce chapitre sera imputée l'aide aux commerces versée en lien avec la Métropole (6 000 €).

✓ Chapitre 68 : Dotations et amortissements :

Pour mémoire, 275 511 € au titre des amortissements de l'année.

✓ Chapitre 22 : Dépenses imprévues :

La collectivité budgétise une somme de 400 000 € pour faire face aux aléas et dépenses imprévues.

Ce montant de dépenses non affectées permet de constituer une réserve légale (maximum 7,5% des dépenses réelles de fonctionnement prévues au BP).

*

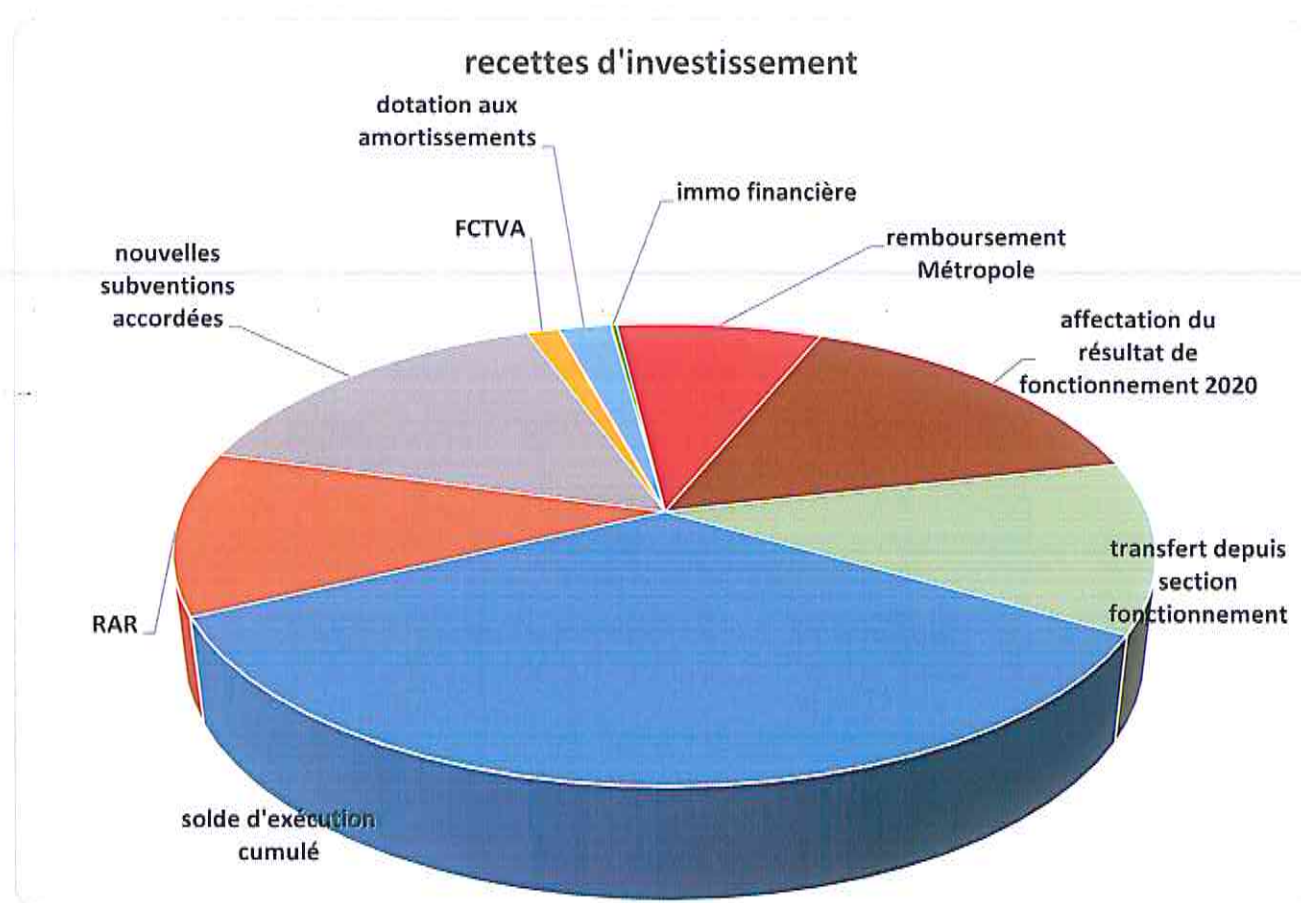
C- Section d'investissement

La section d'investissement totalise 13 387 679,06 €.

1/ Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement pour 2021 se décomposent ainsi :

Solde d'exécution cumulé (001) :	4 614 843,02 €
Reste à réaliser en recettes (<i>subventions et remboursements dus par la métropole</i>) :	1 536 414 €
Nouvelles subventions déjà accordées au titre de 2021 :	2 049 991,30 €
Reversement FCTVA :	167 963 €
Dotations aux amortissements :	275 511,72 €
Versement annualité de remboursement St Augustin :	32 000 €
Remboursement de la Métropole (<i>opé. pour compte de tiers</i>) :	1 080 454 €
Affectation du résultat de fonctionnement 2020 (cpte 1068) :	2 038 628,98 €
Transfert depuis la section de fonctionnement (cpte 21) :	1 591 873,04 €
TOTAL :	13 387 679,06 €



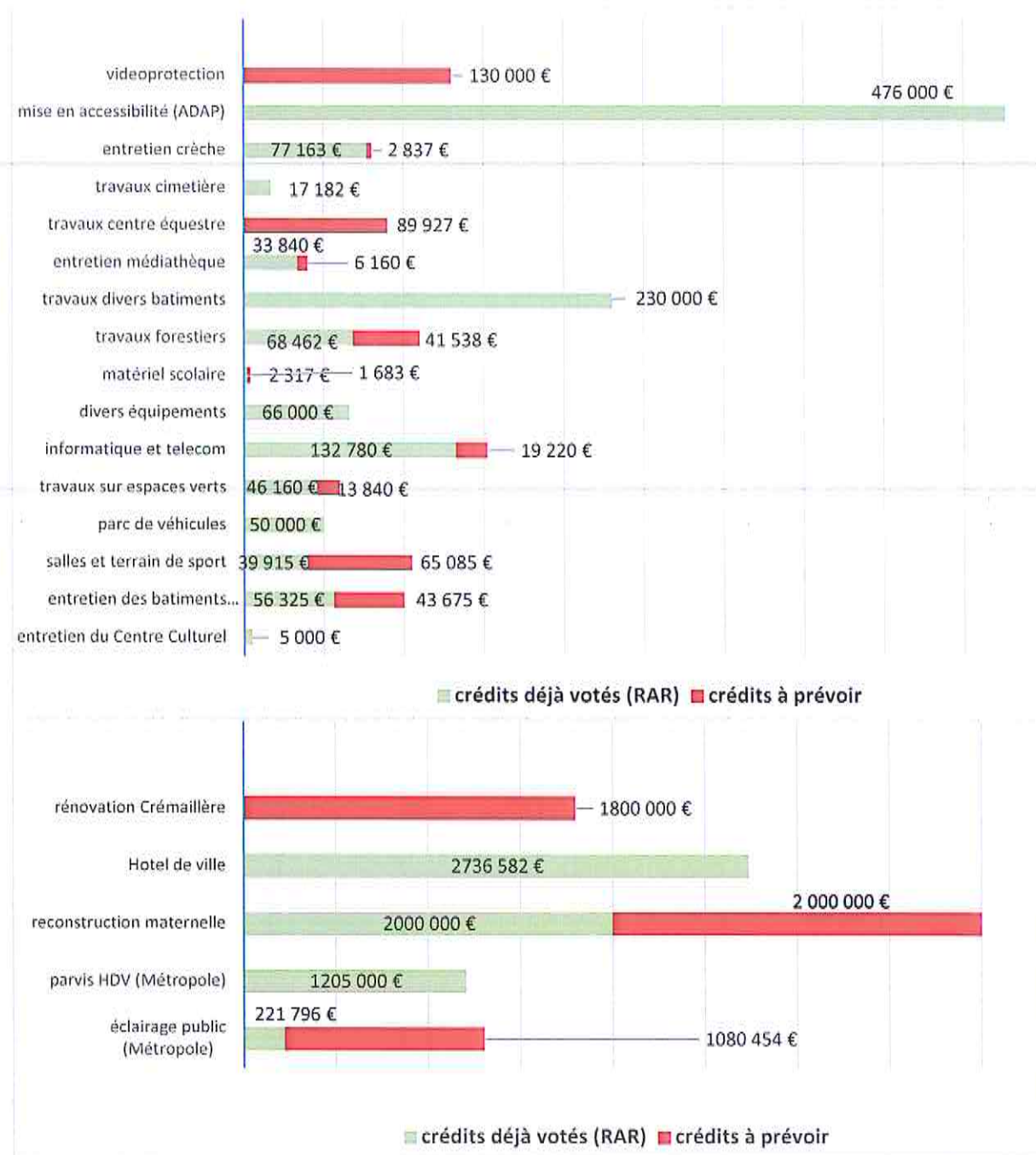
2/ Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont composées de :

- La reprise des Restes à Réaliser (RAR) : 8 189 886 €
- Des propositions nouvelles : 5 197 793 €

Le Budget Primitif (chapitre III, section B3) détaille – programme par programme – les dépenses reportées et les inscriptions nouvelles.

- Les programmes dimensionnants - qui ont été affinés depuis la présentation du rapport d'orientation budgétaire – sont présentés ci-dessous :



D- Conclusion

Le Budget Primitif 2021 présenté au Conseil municipal est conforme aux orientations budgétaires débattues en séance le 11 mars 2021.

Il confirme la politique financière et fiscale menées depuis plusieurs années par la municipalité malgré la baisse régulière des dotations d'Etat.

Grâce à sa capacité d'autofinancement et l'aide du Département, la commune a les moyens de ses ambitions et peut poursuivre ses programmes pluriannuels d'investissement :

- ↳ Sans réduire le niveau des services offerts à la population ;
- ↳ Sans peser sur la fiscalité ;
- ↳ Sans obérer ses marges de manœuvre futures par de la dette.

Le budget présenté en est l'illustration.

*

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - CARNOUX EN PROVENCE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21130119700011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE de LA CIOTAT

M. 14

Budget primitif (projet de budget)
voté par nature

BUDGET : COMMUNE CARNOUX EN PROVENCE (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 746 095,76	6 179 899,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 566 196,76
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		7 746 095,76	7 746 095,76

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 197 793,06	7 236 422,04
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	8 189 886,00	1 536 414,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 4 614 843,02
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		13 387 679,06	13 387 679,06

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	21 133 774,82	21 133 774,82
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 442 665,00	0,00	2 389 341,00	0,00	2 389 341,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 400 000,00	0,00	2 400 000,00	0,00	2 400 000,00
014	Atténuations de produits	278 135,00	0,00	237 000,00	0,00	237 000,00
65	Autres charges de gestion courante	481 096,00	0,00	420 320,00	0,00	420 320,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 601 896,00	0,00	5 446 661,00	0,00	5 446 661,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 800,00	0,00	32 050,00	0,00	32 050,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	526 384,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	409 094,00		400 000,00	0,00	400 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 542 174,00	0,00	5 878 711,00	0,00	5 878 711,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 315 977,57		1 591 873,04	0,00	1 591 873,04
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	334 338,88		275 511,72	0,00	275 511,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 650 316,45		1 867 384,76	0,00	1 867 384,76
TOTAL		9 192 490,45	0,00	7 746 095,76	0,00	7 746 095,76

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 746 095,76
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	49 500,00	0,00	34 000,00	0,00	34 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	359 020,00	0,00	349 420,00	0,00	349 420,00
73	Impôts et taxes	3 600 045,00	0,00	3 703 996,00	0,00	3 703 996,00
74	Dotations et participations	1 821 280,00	0,00	1 508 100,00	0,00	1 508 100,00
75	Autres produits de gestion courante	496 739,00	0,00	484 000,00	0,00	484 000,00
Total des recettes de gestion courante		6 326 584,00	0,00	6 079 516,00	0,00	6 079 516,00
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	97 000,00	0,00	97 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 330 584,00	0,00	6 179 516,00	0,00	6 179 516,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		383,00	0,00	383,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		383,00	0,00	383,00
TOTAL		6 330 584,00	0,00	6 179 899,00	0,00	6 179 899,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 566 196,76
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 746 095,76
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 867 001,76
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	240 000,00	240 000,00	163 000,00	0,00	403 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	7 779 651,05	6 523 090,00	3 708 956,06	0,00	10 232 046,06
	Total des dépenses d'équipement	8 019 651,05	6 763 090,00	3 871 956,06	0,00	10 635 046,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	297 000,00		245 000,00	0,00	245 000,00
	Total des dépenses financières	300 000,00	0,00	245 000,00	0,00	245 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	1 804 501,00	1 426 796,00	1 080 454,00	0,00	2 507 250,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 124 152,05	8 189 886,00	5 197 410,06	0,00	13 387 296,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		383,00	0,00	383,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		383,00	0,00	383,00
	TOTAL	10 124 152,05	8 189 886,00	5 197 793,06	0,00	13 387 679,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 387 679,06
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	700 691,00	109 618,00	2 049 991,30	0,00	2 159 609,30
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	700 691,00	109 618,00	2 049 991,30	0,00	2 159 609,30
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	343 400,00	0,00	167 963,00	0,00	167 963,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	2 038 628,98	0,00	2 038 628,98
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	32 000,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	375 400,00	0,00	2 238 591,98	0,00	2 238 591,98
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	1 804 501,00	1 426 796,00	1 080 454,00	0,00	2 507 250,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 880 592,00	1 536 414,00	5 369 037,28	0,00	6 905 451,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 315 977,57		1 591 873,04	0,00	1 591 873,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	334 338,88		275 511,72	0,00	275 511,72
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 650 316,45		1 867 384,76	0,00	1 867 384,76

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	5 530 908,45	1 536 414,00	7 236 422,04	0,00	8 772 836,04
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						4 614 843,02
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						13 387 679,06

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 867 001,76
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 389 341,00		2 389 341,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 400 000,00		2 400 000,00
014	Atténuations de produits	237 000,00		237 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	420 320,00		420 320,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	32 050,00	0,00	32 050,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	275 511,72	275 511,72
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	400 000,00		400 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 591 873,04	1 591 873,04
	Dépenses de fonctionnement – Total	5 878 711,00	1 867 384,76	7 746 095,76

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 746 095,76
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	383,00	383,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	10 232 046,06		10 232 046,06
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	403 000,00	0,00	403 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat* immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	2 507 250,00	0,00	2 507 250,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	245 000,00		245 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	13 387 296,06	383,00	13 387 679,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 387 679,06
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	34 000,00		34 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	349 420,00		349 420,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 703 996,00		3 703 996,00
74	Dotations et participations	1 508 100,00		1 508 100,00
75	Autres produits de gestion courante	484 000,00	0,00	484 000,00
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	3 000,00
77	Produits exceptionnels	97 000,00	383,00	97 383,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 179 516,00	383,00	6 179 899,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 566 196,76
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 746 095,76
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	167 963,00	0,00	167 963,00
13	Subventions d'investissement	2 159 609,30	0,00	2 159 609,30
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	32 000,00	0,00	32 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		275 511,72	275 511,72
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	2 507 250,00	0,00	2 507 250,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 591 873,04	1 591 873,04
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		4 866 822,30	1 867 384,76	6 734 207,06

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 614 843,02
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	2 038 628,98
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 387 679,06
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.